



Assemblée générale

Distr. générale
6 août 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 41 b) de l'ordre du jour provisoire*

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire

et des secours en cas de catastrophe fournis

par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique

spéciale : assistance économique spéciale à certains pays ou régions

Aide humanitaire d'urgence à l'Éthiopie

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Avec sa forte croissance démographique, la rareté des terres, ses techniques d'aménagement du territoire inadaptées, son réseau routier morcelé et son faible niveau d'emplois industriels, l'Éthiopie est l'un des pays les plus pauvres de la planète. Conjugués aux phénomènes climatiques, en particulier le cycle de sécheresse et des pluies diluviennes, ces facteurs entravent sérieusement le développement du pays. De plus, les conflits internes chroniques nuisent à la sécurité, singulièrement dans la région des Somalis, et par suite aux opérations humanitaires.

* A/58/150.

** Le présent rapport n'a pas été soumis dans les délais, les consultations sur le terrain s'étant prolongées.



En Éthiopie, le nombre d'habitants en proie à l'insécurité alimentaire chronique augmente tous les ans en dépit de l'ampleur de l'aide d'urgence, fournie au pays, l'aide au développement ayant été insuffisante ces 10 dernières années. Il est donc nécessaire d'aborder le problème sous un angle nouveau afin d'identifier les cas graves d'insécurité alimentaire chronique et de prendre sans délais d'importantes mesures pour enrayer la détérioration de la situation et empêcher le décès des personnes qui sont déjà dans un état critique du fait de carences nutritionnelles. Il faut s'attacher à développer les capacités alimentaires pour faire face aux besoins naissants ainsi que l'alimentation en eau en cas d'urgence et les campagnes de vaccination. Par ailleurs, il faudra continuer à distribuer des vivres en grande quantité pour redonner vie aux régions et couches de la population sinistrées, et pourvoir à moyen et à long terme au relèvement et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis comme suite à la résolution 57/149 de l'Assemblée générale en date du 16 décembre 2002, dans laquelle l'Assemblée a demandé au Secrétaire général de lui rendre compte de l'application du texte à sa cinquante-huitième session. On y examine la situation actuelle en Éthiopie au regard de la crise humanitaire qui y sévit, et de l'assistance apportée par l'ONU et ses partenaires.

II. Situation économique et sociale

A. Situation politique et sécuritaire

2. Le fait nouveau d'ordre politique à retenir est la réforme administrative tendant à retracer les frontières administratives à l'intérieur des régions. Cette réforme qui consiste pour l'essentiel à subdiviser les circonscriptions en entités plus petites doit permettre de répondre aux besoins et attentes des groupes ethniques minoritaires et de petites collectivités et de réduire ainsi les tensions. Le recensement de la population prévu pour 2004 pourrait susciter des tensions politiques, surtout autour de la question des frontières administratives déjà contestées, qui pourraient d'ailleurs être modifiées en fonction des résultats de ce recensement.

3. Les conflits passés avec ses pays voisins, la Somalie et l'Érythrée, nuisent encore à la sécurité de l'Éthiopie. Certaines régions, comme celles des Somalis, des Afars et de Gambéla, demeurent très instables. Ainsi, dans la région de Gambéla, des affrontements opposent régulièrement les tribus Anuak et Nuer/Dinka. Les heurts, qui ont commencé au début de 2002, dans le camp de réfugiés de Fugnido, sont devenus si violents et si réguliers qu'il a fallu réinstaller plus de 24 000 réfugiés Nuer, opération qui est actuellement en cours. De plus, depuis janvier 2003, les hostilités se sont intensifiées et des habitants des villes de Gambéla et de Fugnido, sur les hauts plateaux, s'en mêlent.

4. Dans la région des Afars, les conflits opposant les tribus Issa, Afar et Oromo autour des ressources naturelles – accès aux pâturages et à l'eau, par exemple – et du bétail ont ressurgi depuis avril 2002, perturbant le trafic sur la route des

importations entre Djibouti et Addis-Abeba. La présence d'engins explosifs, de groupes armés et la contrebande vient également compromettre la sécurité. Les trois derniers mois, plusieurs de ces engins ont été placés dans des trains sur la ligne Djibouti-Addis-Abeba. Trois d'entre eux ont explosé en territoire éthiopien près de la frontière djiboutienne. Certains tronçons de la route principale entre le port de Djibouti et Addis-Abeba restent peu sûrs malgré la présence de forces de sécurité.

5. La frontière entre la région des Somalis et l'ancienne Somalie, devenue le « Somaliland », le « Puntland » et la Somalie, est difficile à contrôler et donc facile à traverser pour les groupes d'opposition, les groupes armés et les trafiquants de produits électroniques et d'armes. Récemment, le Gouvernement éthiopien a pris des mesures énergiques et vigoureuses contre la contrebande transfrontalière. Malgré les patrouilles et les nombreux postes de contrôle mis en place par la police et les autorités douanières éthiopiennes pour réduire et enrayer ce trafic, nombreux sont ceux qui continuent de se livrer à la contrebande dangereuse de marchandises, faute d'autres sources de revenus. Les principaux groupes armés d'opposition présents dans les régions des Somalis et d'Oromo sont l'Ogaden National Liberation Front (Front national de libération des Ogadens), le Front de libération des Oromos, Al-Itahad et l'Islamic Front for the Liberation of Oromiya (Front islamique de libération de l'Oromo). Vestiges de la guerre passée avec la Somalie, un nombre indéterminé de mines et d'engins non explosés demeurent enfouis dans le sol, ce qui constitue une menace pour les éleveurs et les voyageurs dans la région des Somalis. Les derniers incidents se sont produits dans le Tigré où des mines ont explosé près de la frontière avec l'Érythrée, notamment à Zalambesa et entre Inda Salasie et Shararo.

6. Depuis l'Accord de paix signé à Alger en 2000 entre l'Éthiopie et l'Érythrée (A/55/686-S/2000/1183), qui a mis définitivement fin aux hostilités, une commission neutre de tracé des frontières est chargée de tracer et d'aborder la frontière établie par traité colonial. La Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) a délimité une zone de sécurité temporaire en territoire érythréen, déployé plus de 4 000 hommes appartenant aux forces de maintien de la paix pour patrouiller dans la zone tampon, réussissant ainsi depuis à éviter tout incident majeur. En avril 2002, la Commission internationale de tracé des frontières a déterminé une nouvelle frontière entre les deux pays mais les dispositions essentielles de sa décision touchant notamment le sort de Badme n'ont pas encore été définitivement acceptées. Malgré les problèmes de sécurité sus-évoqués, la situation politique de l'Éthiopie est stable et calme dans l'ensemble.

B. Situation humanitaire

7. Le 7 décembre 2002, le Gouvernement éthiopien et l'ONU ont lancé conjointement un appel d'urgence pour 2003¹ établissant à 1,4 million de tonnes le volume de l'aide alimentaire nécessaire pour nourrir les 11,3 millions de personnes, auxquels s'ajouteraient 3 millions d'autres personnes vulnérables. En mars et en avril, des évaluations rapides ont été menées conjointement par divers organismes dans tout le pays pour évaluer le nombre réel de bénéficiaires et recenser les zones où les besoins étaient particulièrement aigus. Il est apparu que 1,2 million d'autres personnes auraient besoin d'une aide alimentaire d'urgence avant la fin de l'année, ce qui porte à 12,6 millions au total le nombre des personnes auxquelles il faudrait apporter 79 122 tonnes supplémentaires de vivres. Ces nouvelles évaluations ont été

rendues nécessaires par la dégradation de l'état nutritionnel dans la plupart des zones les plus sinistrées et par d'autres facteurs connexes, tels que la déstructuration de la société, l'abandon scolaire, la migration de détresse et la déperdition des rations d'aide alimentaire, de plus en plus marqués. Le nombre des nouveaux bénéficiaires est le plus élevé dans les régions de l'Oromo (710 650) et des Nations, Nationalités et Peuples du Sud (SNNP) (324 600), puis du Tigré (180 027) et des Amhara (11 800). De mars à mai, les organisations humanitaires ont enregistré une forte dégradation de l'état nutritionnel dans de nombreuses régions du sud de l'Éthiopie, en particulier dans celle des Nations, Nationalités et Peuples du Sud, où plusieurs facteurs se sont conjugués pour provoquer une détresse plus grande. Dans beaucoup de districts de cette région, la situation d'ensemble est devenue critique malgré la distribution de vivres effectuée par le Gouvernement et les ONG; cela s'explique en partie par l'augmentation du nombre de personnes dans le besoin qui sont obligées de partager leur nourriture.

8. Cette région du sud n'est pas la seule du pays à connaître un taux élevé de malnutrition. Au total, 90 enquêtes nutritionnelles ont été effectuées en 2002 et 2003, qui ont permis de recenser plus précisément les zones sinistrées. Il est ainsi apparu qu'il fallait intervenir rapidement dans les zones les plus sérieusement touchées, comme l'est et l'ouest de l'Hararghe, où les migrants séjournent dans des camps et les familles dans la région de Bale.

9. Ces enquêtes ont fait apparaître que les enfants souffraient de malnutrition aiguë dans plusieurs régions du pays, dont l'Afar, le Tigré et celle des Nations, Nationalités et Peuples du Sud. Elles ont relevé certaines améliorations dans d'autres zones sérieusement éprouvées en septembre 2002, sans doute grâce à une distribution accélérée des secours. Des enquêtes analogues ont également révélé l'apparition de nouvelles zones à risque, en particulier autour de Fik dans la région des Somalis où le taux général de malnutrition aiguë atteignait la proportion alarmante de 33,9 % en avril.

10. Afin de renforcer la capacité d'intervention du pays en cas de situation d'urgence nutritionnelle, les achats de produits destinés à l'alimentation thérapeutique ont été intensifiés. Les opérations d'alimentation thérapeutique menées par les ONG et les services gouvernementaux bénéficiant de l'appui des organismes des Nations Unies se sont considérablement développées ces derniers temps pour atteindre, début juin, un total de 48 centres d'alimentation thérapeutique. On a entrepris de former les professionnels de la santé des régions touchées par la sécheresse, les personnels des ONG, des organismes partenaires et des universités à l'alimentation thérapeutique et complémentaire. On s'efforce de mettre régulièrement à jour les données issues des enquêtes nutritionnelles, mais l'entreprise est difficile vu l'étendue de la zone géographique à couvrir.

11. Une autre façon de faire face à la dégradation nutritionnelle dans le pays consiste à porter les rations alimentaires générales de 12,5 kilogrammes à 15 kilogrammes par personne et par mois dans la région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud et dans les *woredas* (districts) les plus touchés, par exemple dans les zones prioritaires où le taux général de malnutrition aiguë est supérieur ou égal à 15 %. Cette mesure, quoique utile, doit aller de pair avec un meilleur ciblage de l'aide et de l'approvisionnement en alimentation complémentaire au profit des personnes les plus touchées. Il faudrait qu'elle soit appliquée dans toutes les localités qui peuvent y prétendre.

12. Mieux cibler l'aide alimentaire est un moyen efficace d'éviter la malnutrition dans diverses régions. De nombreux districts doivent faire face à la déperdition des rations alimentaires du fait du mauvais ciblage et du partage de l'alimentation complémentaire entre tous les membres d'une même famille, en dépit des directives données au Gouvernement et aux ONG. Le Programme alimentaire mondial (PAM) et la Commission pour la prévention des catastrophes et la planification préalable réfléchissent au moyen d'améliorer le système de distribution de l'aide alimentaire afin d'en faire bénéficier en priorité ceux qui en ont le plus besoin. La Commission a demandé de renforcer le contrôle du dispositif d'aide alimentaire dans la région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud grâce à des équipes de surveillance et des formateurs spécialisés dans le ciblage de l'aide alimentaire. Les organismes des Nations Unies envisagent de renforcer leur présence en envoyant davantage de personnel qualifié pour aider les entités régionales et les *woredas* dans cette région et dans d'autres zones victimes de la sécheresse.

13. Dans l'ensemble, les annonces de contributions relatives à l'aide alimentaire se sont maintenues à un très bon niveau, puisqu'au 10 juin 2003, les besoins de l'année, tels qu'évalués en novembre 2002, étaient couverts à 89 %. Cela étant, il reste encore à réunir un important volume d'aide – 190 000 tonnes – pour couvrir le reste des besoins de l'année. Les stocks disponibles ne permettant pas de satisfaire tous les besoins en alimentation complémentaire, il a fallu concentrer les interventions sur les zones les plus démunies, notamment certaines régions où la situation, notamment nutritionnelle, a commencé à se détériorer.

14. Le retour récent des pluies devrait s'accompagner d'une réduction de la distribution d'eau par camions-citernes dans certaines zones de sécheresse, ce qui permettra, dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement, de s'orienter vers la recherche de solutions à long terme. En mai, les pluies qui se sont abattues sur les hauts plateaux du sud de l'Éthiopie ont entraîné un débordement du principal cours d'eau de la région des Somalis, le Wabe Sheebele. Indispensables à l'agriculture de décrue, les inondations ont eu un premier effet préjudiciable puisqu'elles ont provoqué des déplacements de population, la submersion des champs situés en zones de bas-fonds et l'augmentation des risques sanitaires et rendu difficile l'acheminement de l'aide humanitaire.

15. Du fait de l'arrivée tardive de l'assistance agricole destinée aux cultures à cycle long, de nombreux agriculteurs du sud du pays ne pourront pas tirer pleinement avantage de la grande saison des pluies. Alors que certains districts ont pu utiliser une partie du reliquat budgétaire de l'année dernière pour acheter des semences, de nombreux autres, situés dans la région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud et dans d'autres régions, connaissent une grave pénurie de semences. À l'échelle du pays, la moitié seulement des foyers bénéficiaires avaient pu se procurer des semences à l'échéance de la fin du mois de mai 2003. Les distributions de semences qui ont actuellement cours ne permettront donc pas de couvrir la totalité des besoins si les donateurs ne fournissent pas, d'urgence, une aide supplémentaire. D'autre part, dans certaines zones où les semences d'origine locale font défaut, les variétés importées d'autres régions peuvent se révéler partiellement inadaptées.

16. On peut malheureusement augurer que le programme actuel de réinstallation volontaire et les problèmes de la pénurie et de l'inadaptation partielle des semences compromettront sans doute gravement les prochaines saisons agricoles et, partant, la

production alimentaire nationale, même si l'on attend une bonne pluviométrie pour les campagnes agricoles « belg » et « meher ».

17. Les pluies qui tombent actuellement sur une bonne partie du pays et la fragilisation déjà effective de la population créent un environnement propice à la propagation des maladies infectieuses, notamment les maladies d'origine hydrique et le paludisme. D'autre part, des poussées de rougeole ont été signalées dans la région des Somalis et dans celle des Nations, Nationalités et Peuples du Sud. Le Comité de coordination interinstitutions a arrêté des plans de campagnes axées sur la lutte contre la rougeole et la supplémentation en vitamine A dans les zones touchées par la sécheresse. Ces campagnes, qui visent quelque 16,2 millions d'enfants de moins de 15 ans, devraient se dérouler en 2003 et au début de 2004.

18. Sur le terrain, le personnel de l'ONU a été affecté au sein des structures gouvernementales régionales en vue d'aider les homologues gouvernementaux et les partenaires des organisations non gouvernementales (ONG) à gérer efficacement l'exécution et le suivi des opérations d'urgence. On accordera une attention particulière à six régions, dont les populations sont davantage touchées.

C. Situation économique

19. L'Éthiopie, qui est l'un des pays les plus pauvres au monde, figure presque en queue de liste de l'indicateur du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)². Le pays est sujet à des conditions météorologiques extrêmes, caractérisées par une sécheresse cyclique et des saisons de forte pluviométrie. La pauvreté frappe encore plus durement certaines zones et d'importantes couches de la population dès que l'insuffisance de la pluviométrie compromet les récoltes. Associés à ces facteurs naturels, l'accroissement rapide de la population, la superficie limitée des terres disponibles, la mauvaise gestion des terres, le délabrement de l'infrastructure routière et le faible niveau de l'emploi dans l'industrie gênent considérablement le développement. Ces problèmes trouvent leur expression dans certains indicateurs clefs du développement, tels que l'accès à l'éducation, aux soins de santé primaire, à l'assainissement et à l'eau salubre.

20. D'autre part, le dernier conflit frontalier avec l'Érythrée voisine et la persistance de conflits locaux dans différentes régions du pays ont, dans l'ensemble, une incidence défavorable sur l'activité économique et les initiatives de développement. Il en résulte un niveau de vulnérabilité toujours élevé, caractérisé par une importante mortalité infantile et de faibles taux d'espérance de vie pour une bonne partie de la population éthiopienne³.

III. Assistance des Nations Unies à l'Éthiopie

21. La stratégie adoptée par l'Équipe de pays des Nations Unies en Éthiopie fait une place à l'action humanitaire commune, qui est coordonnée et gérée par l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes (EGC), constituée par les chefs des organismes opérationnels et le personnel affecté aux opérations d'urgence et présidée par le Coordonnateur des opérations humanitaires des Nations Unies. Le Groupe d'intervention d'urgence pour l'Éthiopie (Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU) fait office de secrétariat de l'Équipe, facilite la

coordination entre les organismes des Nations Unies, aide à préparer l'appel d'urgence commun et assure le suivi des décisions et des recommandations, notamment en favorisant l'instauration de liens entre, d'une part, l'Équipe et, d'autre part, le Gouvernement, les donateurs et les ONG.

A. Aide alimentaire

22. Le Programme alimentaire mondial (PAM) lance un appel à contributions pour couvrir les besoins alimentaires de 4,6 millions de personnes, sur un total de 12 millions de personnes qui attendent l'aide humanitaire. Comme les années précédentes, le PAM couvrira une partie des besoins, le restant des ressources devant être fourni dans le cadre de l'aide bilatérale octroyée au Gouvernement ou aux ONG. Le PAM couvrira 40 % des besoins en céréales et une partie des besoins en aliments complémentaires pour 2003. La Commission pour la prévention des catastrophes est le partenaire d'exécution du PAM. En général, les populations bénéficiaires reçoivent des rations alimentaires permettant de couvrir une période allant de cinq à 10 mois, soit, en moyenne, environ sept mois. La période couverte par le plan d'intervention s'étend jusqu'aux prochaines grandes récoltes, en novembre-décembre 2003, des dispositions étant prises pour répondre aux besoins du premier trimestre de 2004.

23. Au 5 juin 2003, les contributions confirmées au PAM portaient sur 429 000 tonnes (368 000 tonnes de céréales, 57 000 tonnes d'aliments composés et 4 000 tonnes d'huile végétale). Des négociations ont été engagées en vue d'obtenir un volume supplémentaire de 107 000 tonnes. Lorsque ces contributions seront confirmées, 85 % des besoins d'urgence du PAM seront couverts pour l'année. Au niveau national, les annonces de contributions confirmées ou non confirmées aux ONG, au PAM et au Gouvernement portent actuellement sur 1 350 000 de tonnes sur 1 540 000 de tonnes requises, soit 87 % des besoins. Le volume des besoins a récemment été réajusté pour tenir compte d'un volume supplémentaire de 79 122 tonnes requis pour couvrir les besoins de 1,2 million de personnes. Antérieurement fixée à 12,5 kilogrammes de céréales, la ration individuelle mensuelle a récemment été portée à 15 kilogrammes dans les zones les plus touchées. Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes devraient bénéficier de rations supplémentaires mensuelles de 4,5 kilogrammes d'aliments composés riches en protéines et de 0,75 kilogramme d'huile végétale. Les quantités disponibles d'aliments composés ont seulement permis de satisfaire environ la moitié des besoins au cours des cinq premiers mois de l'année. On disposera toutefois de volumes plus importants au cours du deuxième semestre et il sera possible, à partir du mois de juillet, d'en assurer la distribution à la plupart des personnes auxquelles l'aide est destinée. En tout, près de 70 % des besoins en alimentation complémentaire sont couverts pour 2003. Toutefois, les capacités locales de production ne permettant pas de répondre à la demande actuelle du PAM, des ONG et du Gouvernement en matière d'aliments composés, une bonne partie de l'approvisionnement est assurée à partir de l'étranger, souvent sous la forme de contributions en nature.

24. Certaines régions du pays deviennent inaccessibles au coeur de la grande saison des pluies, entre juillet et septembre. Il apparaît donc indispensable de prépositionner, en mai et juin, les secours alimentaires dont certains districts ont besoin pendant la saison des pluies – soit quelque 70 000 tonnes.

25. Il est encourageant de noter que le PAM et d'autres organismes de secours ont réussi l'exploit de décharger au port de Djibouti et de transporter en Éthiopie 114 000 tonnes de secours alimentaires en janvier, 74 000 tonnes en février, 117 000 tonnes en mars et 157 000 tonnes en avril, les prévisions établies pour le mois de mai étant de 183 000 tonnes.

B. Santé et alimentation

26. Les régions éthiopiennes touchées par la sécheresse connaissent une situation sanitaire critique, exacerbée par une aggravation de la malnutrition qui revêt un caractère à la fois saisonnier et imprévisible. La maîtrise de la situation repose avant tout sur l'alimentation thérapeutique et l'alimentation complémentaire de suivi. Selon des estimations, entre 60 000 et 80 000 enfants souffriraient de malnutrition grave, ces chiffres représentant plus de 2 % des 3 millions d'enfants de moins de 5 ans qui vivent dans les zones de sécheresse. Une tonne métrique d'aliments thérapeutiques permettant d'assurer le rétablissement d'environ 80 enfants, les besoins en alimentation thérapeutique s'élèvent donc à 750 tonnes, si l'on fait abstraction des rechutes. Les taux de rechute s'inscriront à la hausse si l'on n'oriente pas vers un programme ciblé d'alimentation complémentaire les enfants qui viennent de bénéficier d'un programme d'alimentation thérapeutique. Appuyés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Gouvernement et les ONG ont multiplié, ces dernières semaines, les interventions dans le domaine de l'alimentation thérapeutique en faveur d'un nombre croissant d'enfants qui souffrent de la malnutrition dans plusieurs régions. Quelque 26 centres d'alimentation thérapeutique étaient opérationnels à la fin du mois de mai, tandis que 22 autres ouvraient leurs portes en juin, avec l'appui de l'UNICEF. Ces centres se situent dans les régions des Somalis, des Nations, Nationalités et Peuples du Sud, d'Oromiya, des Afars, des Amhara, et d'Harar. Cinq nouveaux centres ont été ouverts par les ONG. En guise de complément aux aliments thérapeutiques distribués en 2002, l'UNICEF a fourni 70,25 tonnes de lait F-75, 473 tonnes de lait F-100, 156,5 tonnes de biscuits BP-100, 53 tonnes d'aliments à haute énergie (plumpy-nut) et 61 490 sacs de ReSoMal, une solution de réhydratation.

27. En dépit d'une intervention généreuse des donateurs, les distributions de secours alimentaires n'ont pas permis d'assurer un niveau nutritionnel satisfaisant, notamment pour les raisons suivantes : a) des rations alimentaires non conformes, fixées à 12,5 kilogrammes au lieu de 15 kilogrammes par personne et par mois; b) la qualité insuffisante des rations (souvent, exclusivement des céréales et très peu ou pas d'aliments complémentaires tels que les protéagineux et l'huile); c) le mauvais ciblage des zones et des populations prioritaires; les difficultés logistiques (de nombreuses régions sont difficilement accessibles, situation qu'aggravent les pluies); e) le partage de la nourriture, dans le respect de la tradition (dans de nombreuses communautés, la nourriture disponible est partagée entre tous les membres du clan, les destinataires effectifs de l'aide humanitaire ne pouvant donc en tirer tout le bénéfice attendu); f) les retards d'acheminement; g) les emprunts auprès d'autres sources; h) la difficulté de dresser des listes fiables de bénéficiaires; i) l'inefficacité de la chaîne de distribution; et j) la satisfaction de la moitié seulement des besoins en alimentation complémentaire. On envisage de renforcer l'effectif du personnel des Nations Unies et des ONG, particulièrement dans la

région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud, afin d'améliorer les interventions, la remontée de l'information et le suivi.

28. Comme la malnutrition, la rougeole est l'une des principales menaces auxquelles la population éthiopienne – les enfants surtout – doit faire face, la propagation de la maladie étant favorisée par la sécheresse. La campagne générale de lutte contre la rougeole, lancée en 2003 par le Ministère de la santé en coopération avec divers partenaires, dont l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a pour objectif de réduire de 90 %, par rapport à 2002, l'incidence de la rougeole et la mortalité qui y est associée. Il est prévu de vacciner contre la rougeole, en 2003 et 2004, 90 % des enfants âgés de 6 mois à 14 ans et de fournir des compléments de vitamine A lors de la vaccination. Sont ainsi ciblés, pour 2003, 17,4 millions d'enfants, outre les 2,3 millions d'enfants ciblés en décembre 2002 dans la région d'Arfar et dans l'Hararghe oriental et occidental. Pour 2003, la première campagne de vaccination contre la rougeole et d'administration de la vitamine A, coparrainée par l'UNICEF et l'OMS, a été lancée en mars dans la zone de Bale (région d'Oromiya), dans la zone de Shilille (région des Somalis) et dans les zones de Gurage et de Silti (région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud), avec pour cible 1,9 million d'enfants. La deuxième campagne, qui a débuté en juin, vise 5,4 millions d'enfants dans les zones du Nord et du Sud Wollo, Wag Hamra, Arsi, Wolayta, Sidama et Fik. Elle sera suivie, en juillet, d'une troisième campagne qui couvrira les zones de Hadiya, Jijiga et Gode et ciblera 913 508 enfants. Une dernière campagne visera 9,2 millions d'enfants.

29. Le paludisme touche entre 4 et 5 millions de personnes en Éthiopie, sévit dans 75 % du pays, et met en péril plus de 40 millions de personnes. Il est la cause la plus importante de la morbidité dans le pays. L'Éthiopie méridionale est particulièrement vulnérable aux épidémies de paludisme. Quand il pleut dans le sud du pays, les populations physiquement faibles et sous-alimentées sont très vulnérables au paludisme, notamment dans le département (*woreda*) Omo Shelenko et dans la zone de Kambata de la région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud, où 33 personnes sont mortes en avril du paludisme du fait d'une combinaison de facteurs : la faiblesse physique causée par la pénurie alimentaire, le manque d'antipaludéens et des autres moyens de protection. À ce jour, le programme antipaludique a distribué des fonds dans ces zones aux fins de la mobilisation sociale et fourni des documents d'information, d'éducation et de communication. Quelque 22 000 moustiquaires avaient déjà été envoyées dans cette région, dont 14 000 ont été distribuées à certaines collectivités, alors que 8 000 se trouvent encore dans les magasins du Bureau régional de santé. En plus des 253 000 moustiquaires traitées livrées au départ à titre d'urgence, l'UNICEF a commencé à acheter un nouveau lot de 68 000 moustiquaires traitées et des trousse antipaludiques destinées aux circonscriptions où le paludisme est endémique, et d'autres arriveront une fois que les plans d'action pour 2003-2004 auront été arrêtés.

30. Face à la sécheresse en Éthiopie, l'OMS a fourni au Ministère de la santé 160 trousse sanitaires d'urgence, qui permettront de répondre aux besoins de 560 000 personnes pendant trois mois. En outre, l'OMS fournira une assistance en matière d'approvisionnement en eau, en particulier en ce qui concerne la qualité. Au début de 2003, l'UNICEF a fourni 150 trousse sanitaires d'urgence à différentes régions, et 647 autres sont en cours d'achat. Chaque trousse permet de répondre aux besoins de 10 000 personnes pendant trois mois. Le renforcement des activités de contrôle et

de supervision garantira que les secours seront distribués aux régions et aux personnes qui en ont le plus besoin.

C. Prévention du VIH/sida

31. L'un des principaux enseignements tirés de la pandémie de sida est qu'elle se répand le plus rapidement en situation de troubles sociaux, de conflit, de pauvreté et d'anarchie, situation qui existe généralement parmi les populations qui se trouvent en situation de crise grave. En période de sécheresse, les populations peuvent devenir mobiles et courent un plus grand risque de contracter le sida, tout en aggravant le problème dans les collectivités d'accueil.

32. L'UNICEF veille à ce que l'éducation en matière de VIH/sida fasse partie de son intervention d'urgence face à la sécheresse. Il se propose de dépêcher deux consultants vers les zones touchées par la sécheresse; ils aideront celui qui se trouve déjà dans la région des Somalis.

33. Avec l'appui de l'UNICEF, le fonds britannique Save the Children travaille dans cinq circonscriptions touchées par la sécheresse dans les régions des Oromo, des Amharas et des Somalis pour intégrer les activités de sensibilisation au VIH/sida à d'autres secours d'urgence. À ce jour, les activités d'information, telles que la présentation de spectacles éducatifs, ont été organisées à trois sites de distribution de vivres de Save the Children dans le Wollo méridional. On a organisé une formation à la prévention du sida à l'intention des responsables de la distribution de rations alimentaires et des « clubs antisida » dans les zones de Shimille et Jijiga de la région des Somalis. En collaboration avec l'Église évangélique éthiopienne, l'UNICEF offrira une formation en matière d'éducation au VIH/sida au personnel de Mekane Yesus travaillant dans les camps de déplacés de Bale et au personnel du centre de soins situé à proximité.

D. Eau et assainissement

34. L'Éthiopie figure parmi les pays les plus en retard en ce qui concerne l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la couverture étant de 28 % pour l'eau et de 17 % pour l'assainissement pour l'ensemble du pays. En réalité, les pourcentages sont encore plus faibles si l'on tient compte du fait qu'en raison de la surexploitation et du manque d'entretien, entre 30 et 60 % des systèmes d'adduction d'eau ne fonctionneraient pas toujours.

35. Dans le contexte de la crise actuelle provoquée par la sécheresse, l'UNICEF, en coopération avec le Ministère des ressources en eau et des bureaux régionaux de l'eau, a conduit récemment une étude sur les besoins d'approvisionnement d'urgence en eau dans les six régions les plus touchées par la sécheresse. On a révisé le nombre de personnes qui doivent être approvisionnées d'urgence en eau, qui est passé de l'estimation initiale de 2,7 millions à 4,2 millions. On a recensé 381 942 personnes qui devaient être approvisionnées d'urgence par camions-citernes, dont 120 979 (c'est-à-dire 32 %), ont été desservies par des camions-citernes entre janvier et mai. Si les pluies sont suffisantes, les besoins de camions-citernes devraient baisser progressivement, ce qui libérerait des ressources pour des solutions plus durables. Toutefois, les personnes déplacées et les populations nouvellement installées devront être approvisionnées par camions-citernes, ce qui

est également le cas de nombreux centres d'alimentation thérapeutique ouverts récemment en différents endroits.

36. Entre janvier et la mi-mai, l'UNICEF et ses partenaires locaux ont achevé de remettre en état 466 systèmes d'adduction d'eau existants (la plupart dans les régions des Oromo, des Amharas et du Tigré), qui desservent 948 700 personnes. Il a foré 219 nouveaux puits desservant 292 240 personnes, qui n'avaient pas précédemment accès à de l'eau potable : 15 dans la région des Afars, 4 dans celle des Somalis, 56 dans celle d'Oromo, 64 dans la région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud, 43 dans la région des Amharas et 41 dans la région du Tigré.

37. À ce jour, les interventions d'urgence de l'UNICEF en matière d'approvisionnement en eau ont touché 1,3 million de personnes, ou 32 % des 4,2 millions en situation critique. Cela représente un excellent résultat sur la voie de la réalisation de l'objectif de 2003 de l'UNICEF en matière de couverture de l'approvisionnement en eau. Ses interventions ont également un impact sur l'état de santé en réduisant l'incidence des maladies transmises par l'eau et en améliorant l'hygiène. Mais il faut aussi les équipements d'assainissement dans le pays, l'accent étant mis sur les latrines communautaires et scolaires, ainsi que la formation des comités de village chargés de l'eau et de l'assainissement.

38. En partenariat avec les organisations non gouvernementales (ONG) et les autorités territoriales, l'UNICEF surveille de près les besoins d'eau et d'assainissement des populations récemment réinstallées dans la région des Oromo, ainsi que de celles touchées par les récentes inondations dans la zone de Gode de la région des Somalis.

39. À l'issue de consultations entre le Gouvernement aux niveaux fédéral et régional, on a convenu que l'ampleur et la complexité de la crise humanitaire exigeait le renforcement de l'appui de l'UNICEF aux homologues régionaux. Par conséquent, l'UNICEF a déployé du personnel au sein des structures des autorités régionales afin d'appuyer ses homologues gouvernementaux et des partenaires des ONG. Les déploiements ont lieu dans le cadre des infrastructures officielles existantes, sont temporaires et ont pour mission de donner des orientations et de renforcer la capacité à exécuter, gérer et contrôler des interventions d'urgence soutenues par l'UNICEF. L'UNICEF a déployé du personnel détaché dans les régions des Somalis, des Oromo, du Tigré, des Afars, des Amharas et la région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud.

E. Agriculture et élevage

40. Alors que la saison des récoltes *belg* jouera un rôle essentiel dans le relèvement rapide des agriculteurs, la saison *meher* est la principale saison des récoltes pour la majorité des pays. Le Ministère de l'agriculture, la FAO, diverses ONG et organisations internationales mettent en place actuellement des interventions de distribution de semences dans diverses régions du pays. Toutefois, pour certains agriculteurs, l'assistance agricole vient trop tard pour tirer parti de la récolte *belg*. Pour ces agriculteurs-là, le temps manque et il faut agir rapidement pour leur donner accès aux semences destinées à la récolte *meher*, qui doivent être plantées dans les mois qui viennent. En outre, on ne connaîtra pas la production effective de la récolte *belg* de cette année avant les évaluations menées à bien en

novembre-décembre 2003, qui serviront de base au calcul des besoins de l'intervention humanitaire en 2004.

41. On peut observer une concentration de l'assistance sous forme de semences dans les zones Hararghe occidental et oriental (Oromo) et Sidama (région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud) qui figurent parmi les plus durement touchées par la sécheresse. Outre ces zones et la zone de Shinille dans la région des Somalis, la fourniture de semences est nettement insuffisante. Les besoins en semences et les déficits sont importants dans la région du Tigré (besoins : 5,1 millions de dollars, déficit : 3,7 millions de dollars) et des Amharas (besoins : 4,4 millions de dollars, déficit : 3,3 millions de dollars).

42. À quelques exceptions près, la plupart des agriculteurs des zones touchées par la sécheresse ont beaucoup de mal à trouver assez de semences pour planter suffisamment et obtenir une récolte raisonnable.

43. La FAO distribue des semences de céréales et des semences de légumes à des ménages dirigés par des femmes et à d'autres groupes vulnérables. Au total, la contribution de semences de la FAO aux quatre grandes régions déficitaires (Tigré, Amharas, Oromo et région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud), s'élève à 6 012 700 tonnes de céréales et de légumineuses, environ 21 % du total des 27 784 100 tonnes métriques dont le pays a besoin) dans le cadre de cinq projets qui atteignent un total de 262 245 ménages. Dans la région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud, certains agriculteurs recevront 30 millions de boutures de patate douce en plus des 2,5 millions déjà distribuées par la FAO dans la région des Oromo. D'autres recevront 1 800 kilogrammes de semences de légumes dans les régions du Tigré (9 750 ménages) et des Oromo (3 431 ménages) dans le cadre de l'aide d'urgence de la FAO. En outre, en collaboration avec la FAO, le Secours catholique en Éthiopie a organisé deux distributions de coupons de semences dans le district de Kalu (Wollo du Sud) en avril. Quelque 500 bénéficiaires présélectionnés et des fournisseurs de semences se sont rencontrés à cette occasion. Les bénéficiaires ont reçu des coupons qu'ils peuvent échanger contre des semences locales de leur choix. Il s'agit d'un projet pilote. S'il réussit, la FAO appliquera la même solution à plus grande échelle. En outre, de nombreuses ONG distribuent des semences dans des zones touchées par la sécheresse.

44. On a récemment exprimé des inquiétudes en ce qui concerne la distribution de semences de maïs sans les engrais et les autres intrants agricoles nécessaires pour obtenir les meilleurs rendements. Certaines ONG souhaiteraient distribuer des engrais chimiques en même temps que des hybrides de maïs améliorés, mais la politique officielle, qui s'oppose à l'utilisation gratuite d'intrants agricoles améliorés, et notamment des engrais, les empêche de le faire. En plantant du maïs hybride sans appliquer les engrais nécessaires, on obtiendra de mauvais rendements et connaîtra une perte considérable de production, même si les conditions météorologiques sont favorables.

45. La sécheresse a fait baisser la résistance naturelle des animaux. L'arrivée des pluies augmente habituellement les risques d'infection et peut provoquer des épizooties et des infections parasitaires. Ces maladies produiront des effets dévastateurs pour le bétail et, partant, la sécurité alimentaire des populations pastorales. Pour appuyer les efforts du Gouvernement destinés à réduire au minimum les pertes de bétail dues aux maladies, la FAO a acheté des vaccins et des

drogues et les a distribués aux régions touchées par la sécheresse, y compris les zones situées dans les régions des Afars, de Shinille et des Oromo.

46. Dans la plupart des cas, les interventions d'urgence portent sur l'aide alimentaire. Alors que cela aide à sauver des vies parmi les populations pastorales, leurs moyens de subsistance ne sont pas protégés. La subsistance des populations pastorales repose sur les ressources en bétail et lorsque ces dernières sont réduites par la sécheresse, ces populations tomberont dans le dénuement et se relèveront difficilement. En outre, la nourriture de leurs enfants se compose essentiellement de lait. Par conséquent, les populations pastorales et agropastorales préfèrent recevoir une assistance qui améliore la production laitière de leurs animaux plutôt qu'une aide alimentaire. Par le biais du groupe de travail sur l'élevage, la FAO a rendu les donateurs plus sensibles à ce problème. En conséquence, à la différence des années de sécheresse précédentes, on a augmenté les fonds placés à la disposition de la FAO pour l'exécution de programmes d'alimentation animale d'urgence dans les régions des Afars et des Oromo.

47. Le groupe des interventions d'urgence de la FAO a organisé une série de réunions mensuelles de groupes et d'ateliers en Éthiopie consacrés à l'échange d'informations et à l'identification des activités et des lacunes en vue de l'élaboration d'un plan d'action. Le groupe d'urgence a également aidé des ONG et le Ministère de l'agriculture à élaborer des plans et des projets destinés à faire face à des situations d'urgence.

F. Secours d'urgence en matière d'éducation

48. La sécheresse a réduit la capacité de certaines familles à garder leurs enfants à l'école. Le Ministère de l'éducation, l'UNICEF et ses partenaires ont ciblé 200 000 élèves dont les possibilités d'éducation sont sévèrement limitées. L'UNICEF a procédé à une évaluation rapide des besoins éducatifs et psychosociaux des enfants dans les zones touchées par la sécheresse, dont les résultats préliminaires confirment que de nombreux enfants quittent l'école ou ne la fréquentent pas régulièrement. Les filles en particulier sont gardées à la maison pour s'occuper des travaux de ménage, puisque les parents doivent s'occuper du bétail. L'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM) collaboreront en vue de l'élargissement et du renforcement du programme d'alimentation scolaire. Dans la région des Afars, une coopération UNICEF-PAM-OMS cherche à améliorer tout à la fois l'approvisionnement en eau, l'environnement, l'assainissement, la nutrition et les possibilités de scolarisation. Cette expérience sera reproduite dans d'autres régions.

G. Protection des femmes et des enfants

49. La sécheresse et les déplacements ont miné la cohésion familiale et communautaire. Les formes traditionnelles d'entraide étant compromises ou détruites, les femmes et les enfants risquent davantage d'être victimes d'exploitation et de traumatismes physiques et psychologiques. Des cas documentés d'exploitation sexuelle de femmes et d'enfants (en particulier d'enfants des rues) et de travail des enfants parmi les personnes déplacées ont été signalés. Chaque fois que cela est possible, des efforts sont faits pour que les communautés touchées aient directement accès à des services essentiels et ne soient pas jetées sur les routes. Deux ateliers ont

été organisés à Addis-Abeba sur le thème de la prévention de l'exploitation sexuelle dans les situations de crise humanitaire. Le premier s'est tenu en mars, avec l'appui des Nations Unies, et le second, du 26 au 30 mai. Dans le second cas, il s'agissait d'une formation des formateurs proposée par l'UNICEF aux représentants du Gouvernement et aux ONG. Il est prévu d'étendre plus tard cette formation aux représentants de l'État impliqués dans la distribution de nourriture et de fournitures d'urgence dans les régions affectées, ainsi qu'aux membres des communautés touchées, en particulier les femmes et les enfants. Une formation des formateurs a également été organisée au début du mois de mai pour développer les capacités d'évaluation psychosociale et les interventions au Tigré, afin d'aider les communautés de réfugiés qui éprouvent toujours de grandes difficultés à se réintégrer.

H. Personnes déplacées et programmes de réinstallation

50. Le Gouvernement éthiopien met au point sa stratégie de réinstallation depuis plus de trois ans, qui est reprise dans sa stratégie pour le développement rural, sa stratégie pour la sécurité alimentaire et ses programmes régionaux rendus publics en 2002. La réinstallation est considérée comme une solution technique à l'insécurité alimentaire qui sévit de manière chronique dans les régions surpeuplées. Or jusqu'à présent, l'expérience est loin d'être concluante, que ce soit en termes sociaux ou économiques. Les zones de réinstallation ne sont jamais devenues des régions productrices d'excédents et, bien souvent, les nouveaux arrivants sont restés dépendants de l'aide alimentaire. Les réinstallations ont provoqué un certain nombre de problèmes sociaux et politiques, notamment des rivalités entre population réinstallée et population locale par rapport aux ressources naturelles, débouchant sur des conflits ouverts et des explosions de violence. Cette stratégie n'offre aucune solution durable au problème des régions surpeuplées, dans la mesure où le nombre de personnes déplacées est très faible par rapport à la forte croissance de la population, tant dans les zones où les personnes sont réinstallées que dans les zones dont elles sont originaires. La communauté internationale et les institutions des Nations Unies sont intervenues dans ce débat. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Groupe des interventions d'urgence en Éthiopie ont financé un certain nombre d'études destinées à évaluer des sites potentiels de réinstallation dans différentes régions du pays, et l'UNICEF a dégagé quelques fonds pour aider les migrants dans leur site d'installation, notamment dans la région de Bale. Le Gouvernement poursuit à l'heure actuelle son objectif stratégique à long terme par le biais d'un programme de réinstallation à court terme, exécuté de manière simultanée dans toutes les régions du pays, afin de garantir une meilleure sécurité alimentaire.

51. L'ONU est en train de recueillir le plus grand nombre d'informations possible sur les programmes de réinstallation en cours en Éthiopie. Elle répertorie les problèmes et les obstacles rencontrés, afin que les institutions des Nations Unies puissent apporter l'aide humanitaire nécessaire. Le Bureau du Vice-Premier Ministre a récemment invité la communauté des donateurs ainsi que des représentants des Nations Unies à venir en Éthiopie pendant une semaine, afin de visiter un petit nombre de régions d'origine ou de destination de personnes réinstallées à travers le pays. Il est apparu évident que le Gouvernement éthiopien aurait besoin d'aide pour exécuter ses programmes de réinstallation car, dans toutes les régions où ces derniers ont commencé à être mis en place, l'afflux massif des nouveaux arrivants crée des goulets d'étranglement, l'offre de fournitures et d'équipements étant bien inférieure à la demande.

I. Conséquences humanitaires du tracé de la frontière

52. Aux termes de l'article 4.16 de l'Accord de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie, signé à Alger en décembre 2000 (A/55/686-S/2000/1183, annexe), il est demandé à « l'Organisation des Nations Unies de faciliter le règlement des problèmes qui pourraient surgir du fait du passage de territoires sous le contrôle de l'autre partie et de ses conséquences pour les personnes résidant sur des territoires auparavant contestés ». Les deux équipes des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée se sont réunies pour la sixième fois à la mi-mai 2003 pour analyser les conséquences

humanitaires et juridiques du tracé de la frontière. À la suite du transfert de territoires entre les deux pays, les habitants originaires des régions frontalières devront prendre des décisions importantes à leur retour quant à leur nationalité ou à leur réinstallation. Les facteurs qui influenceront sans doute leur décision sont notamment la nature de l'aide qui leur sera apportée, la présence de leur parentèle d'un côté ou de l'autre de la frontière, ainsi que le sort réservé à leurs biens s'ils optent pour la réinstallation. Le rôle des deux gouvernements et des deux équipes de pays des Nations Unies consiste en fin de compte à coordonner et à fournir une aide humanitaire, tandis que celui de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) est de veiller à ce que la transition d'une administration à l'autre se déroule sans heurt. Le mandat confié au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en matière d'apatridie reprend certaines attributions propres au Haut Commissariat, notamment la diffusion d'informations destinées à faire connaître le problème et à proposer des solutions, ainsi que la formation du personnel et des agents de l'État. Les problèmes juridiques qui risquent de surgir du fait du tracé de la frontière concernent, entre autres, la nationalité, la résidence, la propriété foncière, le bétail et les biens personnels. Les deux équipes ont élaboré un nouveau plan d'action, qu'elles exécuteront avec la MINUEE.

53. Le chiffre de 130 000 personnes déplacées des deux côtés de la frontière a été confirmé mais, afin de pouvoir planifier les opérations, il faut encore évaluer le nombre de personnes vivant dans les régions frontalières, en dehors des populations déplacées. Un groupe d'intervention humanitaire est chargé de déterminer l'aide requise par rapport à un programme d'assistance prévoyant la fourniture d'un ensemble de services de base.

J. Coordination de l'aide d'urgence

54. Le Comité national pour la prévention des catastrophes et la planification préalable, dont les membres se réunissent pour établir la stratégie d'intervention d'urgence, est la plus haute instance de coordination au niveau ministériel. Des équipes spéciales chargées de la coordination de l'aide d'urgence au niveau national ont également été instituées au sein des ministères des ressources en eau, de la santé et de l'agriculture. Le principal organe gouvernemental chargé de la coordination de l'aide alimentaire demeure toutefois la Commission pour la prévention des catastrophes et la planification préalable. Les équipes spéciales comptent parmi elles des membres d'organisations non gouvernementales et d'institutions des Nations Unies. Leurs présidents présentent un rapport hebdomadaire au Président du Comité de la gestion des crises, également Commissaire adjoint de la Commission, qui rend compte à son tour au Comité. Des comités de gestion des crises ont également été mis en place au niveau régional, et un forum d'échanges sur la gestion des informations techniques a été créé par la Commission. Ce forum permet aux équipes spéciales et aux partenaires humanitaires d'échanger des informations et de trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent.

55. Grâce au rôle de coordination de l'aide d'urgence joué par la Commission pour la prévention des catastrophes, les ONG et les partenaires des Nations Unies ont pu identifier les domaines dans lesquels ils pouvaient renforcer leurs opérations de coordination et s'intégrer ainsi de manière plus efficace et harmonieuse dans le mécanisme de coordination mis en place par le Gouvernement. Une association de secours chrétien, connue sous le nom de Christian Relief and Development

Association, offre un forum aux ONG, tandis que les Nations Unies utilisent comme forums de coordination l'Équipe de gestion des catastrophes, les réunions des membres du Bureau pour les opérations d'urgence, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Groupe des interventions d'urgence et la réunion sur la coordination de la logistique et des achats du Programme alimentaire mondial (PAM).

56. En outre, la Commission pour la prévention des catastrophes a créé un Centre d'information, avec l'aide du PAM et du Groupe des interventions d'urgence, et maintient un dialogue constant avec les organisations humanitaires en évaluant régulièrement les saisons principales et secondaires de récolte et l'état des pâturages. Le Comité de rédaction du Centre, qui comprend des représentants de la Commission, de la communauté des donateurs et des Nations Unies, sert de tribune pour faire connaître les vues et les perspectives des organisations humanitaires et lancer des appels de fonds.

K. Fourniture d'une aide humanitaire

57. La communauté des donateurs a immédiatement réagi face à la sécheresse et quelque 12,5 millions de personnes ont pu recevoir une aide au début de 2003. L'engagement pris très tôt par les bailleurs de fonds de fournir une aide alimentaire, ainsi que la réserve de sécurité alimentaire éthiopienne, a permis que cette aide soit prête à être distribuée en temps et en heure. La communauté des donateurs s'est également attachée à satisfaire les besoins non alimentaires. Parmi les facteurs ayant favorisé la rapidité de ces interventions figurent un système d'alerte rapide, mis en place par le Gouvernement de manière efficace et crédible, la participation active des donateurs au processus d'évaluation dès le tout début de la crise due à la sécheresse, et un appel à la mobilisation lancé très tôt par le Gouvernement, les institutions des Nations Unies, les ONG, les représentants de la communauté des donateurs et les médias. Une nouvelle évaluation est prévue en juin pour déterminer l'aide à apporter afin de satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires.

L. Aide d'urgence ou aide à long terme

58. Malgré l'ampleur de l'aide d'urgence apportée à la population, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire est estimé à environ 6,2 millions, et ce en raison de la faiblesse de l'aide au développement fournie à l'Éthiopie au cours de la dernière décennie. En l'absence de mesures correctives, le pourcentage d'Éthiopiens souffrant d'insécurité alimentaire chronique risque d'augmenter, car le taux de croissance de la population (2,7 % par an) est supérieur au taux d'augmentation de la production agricole (2,4 % par an). Qui plus est, ces statistiques nationales ne rendent pas compte du fait que ce sont surtout les régions agricoles excédentaires qui enregistrent une hausse de leur production et non les régions insuffisamment productives. Les opérations de secours menées depuis des décennies ont certes sauvé des vies humaines, mais elles ne se sont pas attaquées aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. Dans l'ensemble, la situation nutritionnelle et économique de la majorité de la population vulnérable ne s'est pas améliorée. La meilleure manière de répondre aux besoins de la population souffrant d'insécurité alimentaire chronique serait un ample programme de développement plutôt qu'une aide d'urgence, comme c'est le cas actuellement. Cette optique

suppose de faire la distinction entre insécurité alimentaire chronique et insécurité alimentaire critique. Une telle distinction est essentielle à long terme si l'on veut pouvoir systématiquement planifier l'aide alimentaire dans le cadre d'un programme de développement. La corrélation entre crises humanitaires et défaillances structurelles étant largement reconnue, il faudrait s'employer à défendre l'idée que l'aide devrait être dispensée dans le cadre d'un programme et d'un financement s'étalant sur plusieurs années.

IV. Conclusion

59. Le taux alarmant de malnutrition aiguë, modérée et sévère, ne laisse aucun doute sur la gravité de la crise actuellement traversée par l'Éthiopie. Il faut immédiatement mettre en oeuvre des mesures radicales pour empêcher que la situation ne continue à se détériorer et que les nombreuses personnes qui se trouvent déjà dans un état critique ne viennent allonger la liste des victimes. Il faudra privilégier les activités liées aux ressources en eau étant donné que le nombre de personnes qui ont actuellement besoin de recevoir une aide dans ce domaine est passé de 2,7 à 4,2 millions. Les campagnes de vaccination et l'amélioration des capacités nutritionnelles afin de faire face aux nouveaux besoins seront également des actions prioritaires.

60. Il est difficile de prévoir quelle sera la situation en 2004 avant de connaître l'évaluation de la récolte du *belg* en novembre ou en décembre prochain, mais on pense d'ores et déjà que les besoins d'aide vont continuer à se multiplier. En outre, pour atténuer les conséquences désastreuses des futures sécheresses, il est essentiel de développer une stratégie rigoureuse de restauration des zones d'élevage et des cultures, et d'accorder une attention particulière aux questions de réinstallation et de politique générale qui retiennent sur le développement.

Notes

¹ « Emergency Assistance Requirements & Implementation Options for 2003 » (Aide d'urgence : besoins et mise en oeuvre pour 2003), un appel conjoint entre le Gouvernement et l'ONU, décembre 2002, Addis-Abeba.

² L'Éthiopie occupe la 171^e place sur 174 pays.

³ Le taux de mortalité infantile est de 110 pour 1 000 naissances vivantes (1998); l'espérance de vie à la naissance est de 43,3 ans (1995-2000) : PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2000*.